

Conseil communautaire du 29 juin 2021 : Procès-verbal de réunion.

Assemblée convoquée en session ordinaire

Sous la présidence de Jean-Olivier GEOFFROY

Secrétaire de séance :

<i>Nombre de délégués communautaires en fonction</i>	59
<i>Présents</i>	48
<i>Pouvoirs</i>	9
<i>Votants</i>	57
<i>Absents</i>	2
<i>Suppléés</i>	0

59 Conseillers communautaires en exercice

48 Conseillers communautaires présents :

Mmes : G. BOUYER, P. CHAUMILLON, M-C. CHEMINET, J. COLAS, S. COQUILLEAU, D. DEFORGES, B. FILLATRE, C. MEMIN, M. MOUSSERION, L. NOIRAUT, L. POUVREAU, I. SURREAUX, R. TEXEDRE, S. VERGNAUD, membres titulaires

MM : J. AUGRIS, J. BEAU, P. BELLIN, J-P. BERNARD, J-C. BIARNAIS, F. BOCK, G. BOSSEBOEUF, J-C. BOSSEBOEUF, J-L. BOURRIAUX, E. BRUNET, J-L. CHAUVERGNE, R. COOPMAN, L. DORET, M. ECALLE, P. ESTEVE, A. FONTENEAU, J-C. GAUTHIER, J.O. GEOFFROY, L-M. GROLLIER, G. JALADEAU, J. LAFRECHOUX, R. LATU, J-P. MAURY, J-M. MERCIER, A. MEUNIER, P. MOIGNER, R. MORISSET, T. NEEL, J. NIORT, J-M. PEIGNE, J-C. PROVOST, G. SAUVAITRE, F. TEXIER, J-G. VALETTE, membres titulaires

11 Conseillers communautaires absents dont :

9 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoir : F. AUDOUX à J. NIORT, G. AUGRY à M-C. CHEMINET, V. BEGUIER à L. POUVREAU, F. DUPUY à C. MEMIN, J. GIRARDEAU à P. BELLIN, P. LECAMP à B. FILLATRE, N. MEMIN à G. BOSSEBOEUF, M. PHELIPPON à P. MOIGNER, R. THÉVENET à J-L. BOURRIAUX,

2 Conseillers communautaires excusés : G. JARASSIER, P. BOSSEBOEUF

1 Conseiller communautaire suppléé :

29/06/2021 1	- Valide les biens pour la mise à la réforme	Unanimité
29/06/2021 2	- Autorise les décisions modificatives pour le budget général et le budget activités économiques	Unanimité
29/06/2021 3	- Accepte la modification de l'intérêt communautaire en matière de santé : maison de santé pluridisciplinaire de Savigné	Unanimité

<p>29/06/2021 4</p>	<p>- Approuve les propositions de la commission économique et décide d'affecter une aide sur le fonds Covid de 1 500 € aux entreprises :</p> <table border="1" data-bbox="343 159 1145 331"> <thead> <tr> <th>Entreprise</th> <th>Commune</th> <th>Activité</th> <th>Avis commission aide Covid</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>« Les jouets de Florentin, Lilian et Célestin », Mme Valérie Guénet (Micro-entreprise)</td> <td>Magné</td> <td>Commerce non sédentaire</td> <td>500 €</td> </tr> <tr> <td>Mme Marie-Claire Bolle (Auto-entreprise)</td> <td>Genouillé</td> <td>Coiffure à domicile</td> <td>1 000 €</td> </tr> </tbody> </table>	Entreprise	Commune	Activité	Avis commission aide Covid	« Les jouets de Florentin, Lilian et Célestin », Mme Valérie Guénet (Micro-entreprise)	Magné	Commerce non sédentaire	500 €	Mme Marie-Claire Bolle (Auto-entreprise)	Genouillé	Coiffure à domicile	1 000 €	<p>Unanimité</p>						
Entreprise	Commune	Activité	Avis commission aide Covid																	
« Les jouets de Florentin, Lilian et Célestin », Mme Valérie Guénet (Micro-entreprise)	Magné	Commerce non sédentaire	500 €																	
Mme Marie-Claire Bolle (Auto-entreprise)	Genouillé	Coiffure à domicile	1 000 €																	
<p>29/06/2021 5</p>	<p>- Approuve le reversement du fonds de prêt de solidarité et de proximité de 56 692 € à la CCCP par Initiative Nouvelle-Aquitaine, - Décide de reverser l'intégralité de ce fonds à Vienne Initiative pour la mise en œuvre du dispositif Sub'Emploi sur le Civraisien en Poitou, - Autorise le Président à signer la convention pour l'année 2021, - Autorise le Président à renouveler la convention en 2022 pour affecter un éventuel reliquat disponible fin 2021 à ce dispositif, - Autorise le Président à signer un avenant au SRDEII avec la Région Nouvelle Aquitaine pour intégrer ce nouveau règlement d'aide à la création d'emploi par la CCCP.</p>	<p>Unanimité</p>																		
<p>29/06/2021 6</p>	<p>- Autorise le Président à signer la convention pour les années 2021-2022-2023 avec l'ADIL86, - Valide la contribution pour l'année 2021 à hauteur de 7 207 € pour l'ADIL86, - Accepte que la contribution au titre des exercices 2022 et 2023 sera arrêtée au plus tard le 31 décembre 2021 pour l'exercice 2022 et au 31 décembre 2022 pour l'exercice 2023</p>	<p>Unanimité</p>																		
<p>29/06/2021 7</p>	<p>- Approuve la vente des parcelles ZL n° 52 (lot 8) d'une contenance de 1655 m² et ZL n° 53 (lot 9) d'une contenance de 1528 m² situées sur le lotissement « le champ des fossés » à Genouillé pour la somme de 5€/m² soit 15 915 € HT</p>	<p>Unanimité</p>																		
<p>29/06/2021 8</p>	<p>- Valide l'adhésion de la Communauté de communes à l'association Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine (RCCNA) pour un montant de 100 euros pour l'année 2021, - Désigne Monsieur Texier Frédéric, Vice-Président en charge de l'environnement pour représenter la Communauté de Communes au sein de l'association Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine (RCCNA), - Autorise Monsieur le Président à renouveler l'adhésion chaque année à l'association Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine (RCCNA)</p>	<p>Unanimité</p>																		
<p>29/06/2021 9</p>	<p>- Crée les emplois, ci-dessus, pour les besoins des services de la Communauté de Communes ;</p> <table border="1" data-bbox="352 1592 1230 1753"> <thead> <tr> <th>Filière</th> <th>Catégorie</th> <th>Grade</th> <th>Nombre</th> <th>Temps de travail</th> <th>Service</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technique</td> <td>C</td> <td>Adjoint technique principal 1^{ère} classe</td> <td>2</td> <td>Complet 35/35^{ème}</td> <td>Technique</td> </tr> <tr> <td>Administrative</td> <td>C</td> <td>Adjoint administratif principal 1^{ère} classe</td> <td>1</td> <td>Complet 35/35^{ème}</td> <td>Administratif</td> </tr> </tbody> </table> <p>- Modifie le tableau des effectifs en conséquence, - Inscrit au budget les crédits correspondants, - Charge le Président de recruter les agents affectés pour ces postes.</p>	Filière	Catégorie	Grade	Nombre	Temps de travail	Service	Technique	C	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2	Complet 35/35 ^{ème}	Technique	Administrative	C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	Complet 35/35 ^{ème}	Administratif	<p>Unanimité</p>
Filière	Catégorie	Grade	Nombre	Temps de travail	Service															
Technique	C	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2	Complet 35/35 ^{ème}	Technique															
Administrative	C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	Complet 35/35 ^{ème}	Administratif															
<p>29/06/2021 10</p>	<p>- Adopte la modification du tableau des effectifs ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="343 1906 1230 2031"> <thead> <tr> <th>Ancienne situation</th> <th>Nouvelle situation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Auxiliaire puériculture principal 2^{ème} classe 30 H</td> <td>Auxiliaire puériculture principal 2^{ème} classe 20 H</td> </tr> </tbody> </table>	Ancienne situation	Nouvelle situation	Auxiliaire puériculture principal 2 ^{ème} classe 30 H	Auxiliaire puériculture principal 2 ^{ème} classe 20 H	<p>Unanimité</p>														
Ancienne situation	Nouvelle situation																			
Auxiliaire puériculture principal 2 ^{ème} classe 30 H	Auxiliaire puériculture principal 2 ^{ème} classe 20 H																			

29/06/2021 11	<ul style="list-style-type: none"> - Valide la grille de rémunération des animateurs saisonniers de l'ALSH du Civraisien en Poitou, - Décide d'appliquer cette grille de rémunération à compter du 1er juillet 2021 	Unanimité									
29/06/2021 12	<ul style="list-style-type: none"> - Décide le recours aux contrats d'apprentissage ; <table border="1"> <thead> <tr> <th>Service concerné</th> <th>Diplôme préparé</th> <th>Durée du contrat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Culture / Sport</td> <td>BPJEPS AAN (Activité Aquatique et Nautique)</td> <td>1 an</td> </tr> <tr> <td>Rivières</td> <td>BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature) ou GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'Eau)</td> <td>2 ans</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Autorise le Président à solliciter auprès des services de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du CNFPT les éventuelles aides financières qui seraient susceptibles d'être versées dans le cadre de ces contrats d'apprentissage, - Autorise le Président à signer les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions de formation conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis. 	Service concerné	Diplôme préparé	Durée du contrat	Culture / Sport	BPJEPS AAN (Activité Aquatique et Nautique)	1 an	Rivières	BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature) ou GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'Eau)	2 ans	Unanimité
Service concerné	Diplôme préparé	Durée du contrat									
Culture / Sport	BPJEPS AAN (Activité Aquatique et Nautique)	1 an									
Rivières	BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature) ou GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'Eau)	2 ans									
29/06/2021 13	<ul style="list-style-type: none"> - Décide de participer à compter du 1er août 2021, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents, - Décide de verser une participation mensuelle de 15 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée. 	Unanimité									
29/06/2021 14	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve les tarifs 2021-2022 (année scolaire) pour les ateliers du « mercredi en folie », - Décide d'appliquer cette grille tarifaire à compter de septembre 2021. 	Unanimité									
29/06/2021 15	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve les modalités de la convention triennale avec l'association <i>Mille Bulles</i>, - Approuve l'attribution d'une subvention à l'association <i>Mille Bulles</i> à hauteur de 145 000 € pour l'année 2021 	1 abstention 56 pour									
29/06/2021 16	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve les modalités de la convention triennale avec l'association <i>Pic et Plumes</i>, - Approuve l'attribution d'une subvention à l'association <i>Pic et Plumes</i> à hauteur de 15 000 € pour l'année 2021. 	Unanimité									
29/06/2021 17	<ul style="list-style-type: none"> - Accorde une subvention exceptionnelle de 20 000 € pour l'année 2020 à l'association <i>Mille Bulles</i> dans le cadre de la crise sanitaire que l'association a subi tout en continuant ses activités auprès des enfants et des familles du Gencéen. 	Unanimité									
29/06/2021 18	<ul style="list-style-type: none"> - Autorise le changement de nom du Relais Assistants Maternels pour le Relais Petite Enfance, - Permet l'évolution des Relais Assistants Maternels en Relais Petite Enfance. 	Unanimité									
29/06/2021 19	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve la cession du bien à M. Fabien Wachsmuth, situé sur une partie de la parcelle A675 sur la commune de Brux, - Fixe la cession du bien (terrain + bâtiment) à 60 000 € (frais de vente à la charge de l'acquéreur), - Décide d'effectuer un document d'arpentage pour dissocier cette parcelle de l'aérodrome de Couhé/Brux. 	Unanimité									
29/06/2021 20	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve la cession d'une partie de la parcelle AI 664 (1 800 m²) à l'EURL BJ ENERGIES, - Fixe la cession du terrain à 17 100 € HT (TVA et frais de vente à la charge de l'acheteur), - Décide d'effectuer un document d'arpentage pour une contenance de 1800 m². 	Unanimité									

29/06/2021 21	<ul style="list-style-type: none"> - Accepte la rétrocession de la parcelle AC 265 et une partie de la parcelle AC 332 à la commune de Valence en Poitou pour l'euro symbolique pour l'intégrer dans le domaine public, - Autorise le président à signer l'acte de transfert de propriétés correspondant avec la mairie de Valence en Poitou, - Décide d'effectuer un document d'arpentage. 	Unanimité															
29/06/2021 22	<ul style="list-style-type: none"> - Accepte le rattachement de la commune déléguée de Vaux sur le comité local de Chantemerle au titre d'Eaux de Vienne 	Unanimité															
29/06/2021 23	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve le rapport présenté sur les conditions de mise en œuvre de la taxe de séjour applicable au 1er janvier 2022. - Arrête les taux présentés à l'article 5 du rapport, par personne et par nuit et par catégorie d'hébergement, pour être applicables à compter du 1^{er} janvier 2022. 	2 contre 55 pour															
29/06/2021 25	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve le dépôt à titre gratuit de la maquette de l'abbaye de Charroux dans les locaux de l'Office de Tourisme de Charroux, conformément aux dispositions de la convention, - Dit que la CCCP prendra en charge les frais d'assurance de la maquette, - Autorise le Président à signer la convention de dépôt avec l'association « Animation et Culture en Pays Charlois ». 	Unanimité															
29/06/2021 25	<ul style="list-style-type: none"> - Valide le montant des prestations pour les travaux ci-dessous : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Travaux réalisés</th> <th style="text-align: left;">Communes</th> <th style="text-align: left;">Montant Travaux 2021 (TTC)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux chemin rural</td> <td>SURIN</td> <td>9 955,28 € TTC</td> </tr> <tr> <td>Travaux chemin rural</td> <td>ASNOIS</td> <td>2 431,61 € TTC</td> </tr> <tr> <td>Travaux Mont Laurier</td> <td>ASNOIS</td> <td>370,00 TTC</td> </tr> <tr> <td>Travaux de traçage routier</td> <td>CHATAIN</td> <td>169,25 € TTC</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Autorise le Président à signer les conventions avec les communes. 	Travaux réalisés	Communes	Montant Travaux 2021 (TTC)	Travaux chemin rural	SURIN	9 955,28 € TTC	Travaux chemin rural	ASNOIS	2 431,61 € TTC	Travaux Mont Laurier	ASNOIS	370,00 TTC	Travaux de traçage routier	CHATAIN	169,25 € TTC	Unanimité
Travaux réalisés	Communes	Montant Travaux 2021 (TTC)															
Travaux chemin rural	SURIN	9 955,28 € TTC															
Travaux chemin rural	ASNOIS	2 431,61 € TTC															
Travaux Mont Laurier	ASNOIS	370,00 TTC															
Travaux de traçage routier	CHATAIN	169,25 € TTC															

Fait et affiché le 30/06/2021

Le Président



Jean-Olivier GEOFFROY